



CH-3003 Berne, OFEN

Destinataires :

Partis politiques

Associations faitières des communes,
des villes et des régions de montagne
Associations faitières de l'économie
Autres milieux intéressés

Berne, le 17 mars 2016

**Invitation à la consultation concernant la modification de l'ordonnance sur l'énergie (OEne):
fixation d'un nouveau montant du supplément visé à l'art. 15b de la loi sur l'énergie (LEne)**

Madame, Monsieur,

L'art. 15b, al. 4, LEne prévoit que le Conseil fédéral adapte graduellement le montant du supplément sur les coûts de transport des réseaux à haute tension. Dans le cadre de la mise en application graduelle, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) demande au Conseil fédéral de fixer un nouveau montant du supplément en cas d'adaptation d'au moins 0,05 ct./kWh (art. 3j, al. 2 OEne). Or, les données disponibles indiquent qu'une telle adaptation du supplément est nécessaire.

Le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a chargé l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) d'organiser une audition de ce projet auprès des cantons, des associations faitières de l'économie et des milieux intéressés. Les documents concernés se trouvent sur Internet (<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>).

L'audition se terminera le **mercredi 25 mai 2016**. Vous avez jusqu'à cette date pour transmettre votre prise de position par courrier postal à l'Office fédéral de l'énergie, division Efficacité énergétique et énergies renouvelables, service de coordination, 3003 Berne ou par courriel à EnV.AEE@bfe.admin.ch. Madame Laura Antonini (laura.antonini@bfe.admin.ch, tél. 058 462 53 97) est à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres de l'exécutif cantonal, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de l'énergie

Walter Steinmann
Directeur

Annexe:

- Liste des destinataires de la consultation (d, f, i)